

RENFORCER LA CULTURE D'INNOVATION DU CANADA

PLAN STRATÉGIQUE DU CRSH
2013-2016





LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES
GÉNÈRE DES CONNAISSANCES
SUR L'ÊTRE HUMAIN D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
DANS LE BUT DE FAÇONNER UN AVENIR MEILLEUR.



Table des matières

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 2 |
| Au sujet du CRSH | 3 |
| Résultat stratégique du CRSH | 5 |
| Renouvellement de l'architecture des programmes du CRSH | 8 |
| Priorités stratégiques du CRSH pour la période 2013-2016 | 9 |
| Imaginer l'avenir du Canada | 17 |
| Objectifs durables du CRSH | 18 |

Avant-propos

En 2007, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a publié *Définir nos orientations*, un plan triennal dans lequel sont énoncés les objectifs stratégiques du CRSH en matière de qualité, de connexion et d'impact. Ces objectifs ont inspiré et guidé son évolution en termes de gouvernance et de culture organisationnelle, de conception et de prestation de programmes – notamment les améliorations apportées au processus d'évaluation du mérite – ainsi que sur le plan de ses relations avec l'ensemble de la communauté des chercheurs, les deux autres organismes subventionnaires fédéraux et la société en général. De plus, ce plan lui a permis de se positionner au sein de l'environnement fédéral des sciences et de la technologie, d'élaborer des stratégies visant à favoriser des activités de partenariat et de mobilisation des connaissances ainsi que de mettre l'accent sur les résultats et l'impact de la recherche et de la formation en recherche qu'il finance.

Le plan qui lui a succédé, *Définir nos orientations : 2010-2012*, a été élaboré en s'appuyant sur les bases du premier, y ajoutant un ambitieux projet de restructuration à long terme ayant comme point d'ancrage trois nouveaux programmes : Talent, Savoir et Connexion. Dans la foulée de cette initiative majeure, le CRSH a pris des engagements liés à l'évaluation du mérite, à la révision des domaines de recherche prioritaires, à l'intégration des objectifs de mobilisation des connaissances dans les programmes, les processus et les politiques, au renforcement des activités de rayonnement et à la mise en place d'outils de pointe ayant pour objet la prestation des services.

Au cours des trois années à venir, le CRSH continuera d'avancer en prenant appui sur ces réalisations, non seulement en misant sur leur consolidation et leur maintien, mais également en aidant le Canada à ouvrir de nouvelles voies menant à une culture d'innovation vigoureuse dont a besoin toute société du 21^e siècle qui se veut prospère, juste et résiliente.

À l'instar des organisations florissantes et novatrices, le CRSH peut compter sur le talent d'un personnel compétent et dévoué. En cultivant des valeurs telles que l'intégrité, le travail d'équipe et l'excellence, le CRSH entend poursuivre le plan qu'il a établi tout en atteignant un résultat stratégique crucial : faire du Canada un chef de file mondial de la recherche et de la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines. Il s'engage à faire tout ce qu'il peut afin que la compréhension de l'être humain d'hier et d'aujourd'hui contribue à façonner un avenir meilleur dont profiteront le Canada et le reste du monde.



Chad Gaffield

Président

Au sujet du CRSH

Bâtir le savoir et cultiver le talent

Le CRSH est un organisme fédéral qui encourage et appuie la recherche et la formation en recherche en milieu universitaire dans le domaine des sciences humaines. Grâce à ses programmes Talent, Savoir et Connexion, il contribue à la formation de chefs de file talentueux, permet d'atteindre les plus hauts niveaux d'excellence en recherche au Canada et favorise les collaborations ainsi que le partage du savoir entre les disciplines, les établissements d'enseignement postsecondaire et tous les secteurs de la société.

Constitué par une loi du Parlement en 1977, le CRSH rend compte de ses programmes et de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie.

Appuyer la recherche et le talent nécessaires à la qualité de vie et à l'innovation

La recherche que finance le CRSH permet de mieux comprendre les nouveaux enjeux d'ordre social, culturel, technologique, environnemental et économique. Elle enrichit les connaissances sur l'être humain, sur ce dont il a besoin pour progresser en ces temps difficiles et sur ce qui l'attend dans les décennies à venir.

Les travaux que finance le CRSH incitent les chercheurs à se questionner en profondeur sur la condition humaine, sa complexité et sa diversité. Ils incitent les chercheurs novateurs à apprendre au contact d'autres disciplines, à se lancer dans des projets concertés et à atteindre des buts communs axés sur le bien-être de la société canadienne. Les chercheurs se mobilisent au profit des collectivités, des entreprises et des gouvernements; leurs connaissances et leurs aptitudes permettent d'innover dans tous les secteurs et d'améliorer la vie des gens.

Dans un même ordre d'idées, le CRSH investit dans l'avenir du Canada, plus particulièrement en participant au développement de la génération émergente. Grâce aux sciences humaines, les étudiants acquièrent non seulement des connaissances sur la manière dont fonctionne le monde, mais aussi la meilleure formation qui soit en matière de pensée critique, de prise de décision complexe et d'exploration créatrice. Par l'intermédiaire des bourses qu'il accorde et de la formation en recherche qu'il finance, le CRSH contribue à faire des plus brillants esprits d'aujourd'hui les leaders de demain.

Aider le Canada à développer son plein potentiel au 21^e siècle

Aujourd'hui, plus que jamais, les Canadiens conviennent de cette évidence : une libre pensée et une réflexion créative portant sur la complexité de la pensée et du comportement de l'être humain sont indispensables pour relever les défis du 21^e siècle. Les investissements continus du gouvernement fédéral dans les sciences, la technologie et l'innovation, effectués par l'entremise du CRSH depuis le lancement, en 2007, de la stratégie des sciences et de la technologie du Canada, illustrent bien ce fait. Ces investissements aident le CRSH à supporter une solide base d'excellence dans diverses disciplines et divers champs de recherche ainsi qu'à développer une culture d'innovation vigoureuse dont bénéficie l'ensemble de la société.

En bâtissant un savoir et une compréhension susceptibles de changer le monde, les travaux que finance le CRSH sont une composante essentielle du paysage canadien en matière de recherche et d'innovation.

Résultat stratégique du CRSH

Le principal résultat stratégique du CRSH

Faire du Canada un chef de file mondial de la recherche et de la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines

Voilà le résultat stratégique que s'est engagé à atteindre le CRSH au nom de tous les Canadiens, et pour lequel il doit rendre des comptes. Tous ses programmes et toutes ses activités sont conçus afin d'atteindre ce résultat.

Il s'agit là d'une réalisation ambitieuse que le CRSH ne peut accomplir seul, d'où l'importance de travailler en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les 22 500 professeurs à temps plein et les 60 000 étudiants des cycles supérieurs en sciences humaines du Canada. Les nombreux organismes des secteurs public, privé et sans but lucratif qui ont besoin du savoir et de l'expertise que génèrent les sciences humaines afin de s'acquitter de leur mandat avec succès contribuent, eux aussi, à cette réalisation.

Au fur et à mesure qu'il progresse vers l'atteinte de ce résultat stratégique, le CRSH doit tenir compte de plusieurs moteurs de changement.

L'évolution de la recherche en sciences humaines

Certains des changements qui transforment le domaine des sciences humaines sont en évolution depuis des décennies, alors que d'autres reflètent des enjeux récents. Les chercheurs et les étudiants se posent de plus en plus de questions et les abordent en repoussant les frontières qui encadraient jusqu'ici leur discipline. Dans de nombreux champs de recherche, des projets prennent davantage d'ampleur en raison des nouveaux ensembles de données impressionnants et des nouvelles équipes de recherche, élargies et plus diversifiées, qu'ils génèrent. Que les projets soient de petite ou de grande envergure, la recherche numérique offre de nouvelles occasions qui requièrent de nouveaux outils et une nouvelle infrastructure de recherche. En outre, la recherche qui mobilise la collectivité et les secteurs public, privé et sans but lucratif est désormais monnaie courante dans les universités d'un océan à l'autre. Et les milieux universitaire et non universitaire expriment de plus en plus leur volonté de consulter les connaissances issues de la recherche, d'y avoir accès et de les utiliser.

Les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens

Depuis les années 1970, les importantes augmentations du financement fédéral dédié à la recherche et à la formation en recherche ont permis de favoriser la mise en place d'une culture de recherche vigoureuse au sein des universités canadiennes et, plus récemment, au sein des collèges canadiens. En réaction aux nouveaux défis importants auxquels l'enseignement

supérieur doit faire face, les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens reviennent leur rôle en matière d'enseignement, de recherche et d'engagement communautaire. D'importants changements y sont en cours alors qu'ils travaillent à élaborer de nouvelles synergies afin d'améliorer l'apprentissage, de faire avancer les connaissances et de contribuer à l'édification d'un avenir meilleur.

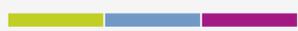
L'orientation du Canada en matière de science, de technologie et d'innovation

Les gouvernements du monde entier reconnaissent maintenant que la recherche et le talent en recherche sont essentiels pour répondre aux demandes d'un marché mondial où les idées et les compétences sont de plus en plus soumises à la concurrence et que l'appui à la recherche permet d'assurer la prospérité sociale et économique. C'est là un thème dominant de la stratégie des sciences et de la technologie du Canada de 2007 et de rapports plus récents tels que *l'Examen du soutien fédéral de la recherche-développement*, publié en 2011. Le but visé consiste à maximiser l'impact de la recherche ainsi qu'à saisir et à diffuser cet impact à grande échelle. Par conséquent, les chercheurs, les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes subventionnaires renforcent leur engagement à mobiliser les connaissances et à trouver de nouvelles façons de cerner et de diffuser les nombreux avantages que la recherche et le talent en recherche confèrent à tous les secteurs de l'économie, de la culture et de la société.

Les défis mondiaux et la diplomatie du savoir

Les défis auxquels font face le Canada et le reste du monde se caractérisent par leur complexité, leur connexité et leur portée mondiale. Composer avec ces défis dans un contexte mondial de concurrence exigera ce que Son Excellence le très honorable David Johnston appelle la « diplomatie du savoir » : un engagement à collaborer étroitement au delà des disciplines et des frontières géographiques, engagement bien ancré dans les priorités stratégiques mondiales du Canada. L'innovation sociale, économique et technologique – alimentée par le capital humain, de nouvelles idées et la circulation efficace des connaissances au sein d'une culture d'innovation – doit être au cœur de la réponse canadienne visant à relever ces défis mondiaux complexes.

Les principes clés à la base des priorités stratégiques du CRSH



L'interaction continue du CRSH avec les universités, les collèges et les autres organismes a remis au premier plan un certain nombre de défis à relever pour que le Canada s'affirme comme chef de file dans la recherche en sciences humaines et le développement du talent. Compte tenu de ces défis, de l'environnement actuel de la recherche et du rôle que joue le CRSH au sein des systèmes de recherche et d'innovation au Canada, le CRSH a défini trois principes clés qui sous-tendent ses priorités stratégiques pour la période 2013-2016.

Le CRSH a un rôle important à jouer pour aider le Canada et le reste du monde à surmonter les défis d'aujourd'hui et de demain

Qu'il soit question de la place du Canada dans l'économie mondiale, de la prospérité des collectivités autochtones, de la sécurité de notre système alimentaire, les sujets de recherche étudiés en sciences humaines sont au cœur des préoccupations de la population canadienne. À l'évidence, tous les enjeux importants de notre époque concernent la pensée et le comportement de l'être humain. Le vaste éventail des travaux de recherche en sciences humaines que finance le CRSH constitue une base de connaissances diversifiées permettant de surmonter les défis de demain, autant ceux qui sont prévisibles que ceux qui ne le sont pas. Cette base de connaissances favorise également la mise à jour des programmes d'enseignement offerts de la maternelle au niveau postsecondaire, contribuant ainsi à faire des Canadiens des citoyens informés et éduqués. De plus en plus, tous les secteurs de l'économie valorisent les connaissances, la capacité de réflexion et les compétences issues de la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines, particulièrement quand les entreprises et les établissements adoptent un nouveau modèle d'innovation centré sur l'être humain.

Le CRSH doit s'adapter aux changements qui concernent la recherche et l'environnement de recherche

En réponse à l'évolution de l'environnement de recherche au Canada et dans le reste du monde, le CRSH a lancé, en 2009, une initiative visant à renouveler l'architecture de ses programmes dans le but d'améliorer et de rationaliser l'ensemble de ses occasions de financement. L'un des principaux buts de cette initiative était de mettre en place une architecture de programmes simple, flexible et efficace, adaptée à tous les types de recherche et permettant aux chercheurs de choisir une approche en phase avec leurs questions et leurs objectifs de recherche – travailler seuls, au sein d'une petite équipe ou avec des partenaires issus et non issus du milieu de l'enseignement postsecondaire. En même temps qu'il travaille à consolider les changements mis en œuvre au cours des cinq dernières années et à assurer leur pérennité, le CRSH doit suivre de près ses programmes et les ajuster en tenant compte du dynamisme du milieu de la recherche et d'un environnement de recherche plus vaste, qui ne cesse d'évoluer.

Le CRSH doit travailler de concert avec les établissements de recherche et les autres organisations qui sont concernés par l'évolution des systèmes canadiens d'éducation supérieure et d'innovation

Afin de faire progresser l'éducation supérieure, la recherche et l'innovation au Canada, le CRSH reconnaît qu'il doit travailler en étroite collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les autres organismes subventionnaires et les ministères ainsi qu'avec les organisations des secteurs privé et sans but lucratif, dont l'intérêt envers l'éducation supérieure et l'innovation est de plus en plus manifeste. Il doit également être au courant de la place qu'occupe le Canada sur l'échiquier mondial, tisser des liens internationaux et tirer pleinement profit des pratiques exemplaires qui ont cours ailleurs. Compte tenu de l'évolution constante de l'environnement de recherche, et encore plus en cette période de restriction budgétaire, tous les intervenants du système canadien doivent travailler en harmonie afin d'assurer son succès.

Renouvellement de l'architecture des programmes du CRSH

En 2010, après avoir mené des consultations auprès de chercheurs, d'établissements d'enseignement postsecondaire et d'organismes partenaires, le CRSH a apporté des changements importants à l'ensemble de ses programmes de financement : il a réduit leur nombre, augmenté leur flexibilité et aligné leurs objectifs sur trois nouveaux programmes : Talent, Savoir et Connexion.

L'initiative de renouvellement de l'architecture des programmes du CRSH permet aux chercheurs en sciences humaines de maximiser leur contribution, notamment :

- * en mettant l'accent sur l'impact de la recherche grâce à de nouveaux critères d'évaluation du mérite qui tiennent compte d'un plus large spectre de contributions à la recherche ainsi que de l'influence et de l'impact possibles de ces contributions sur les enjeux sociaux, culturels, économiques, technologiques et environnementaux;
- * en favorisant une participation accrue d'experts de divers domaines au processus d'évaluation du mérite;
- * en appuyant la création de partenariats entre les établissements d'enseignement postsecondaire et les domaines qui valorisent une approche collaborative aux étapes de conception et de mise en œuvre d'un projet de recherche;
- * en implantant un cadre adapté au financement de la recherche dans des domaines prioritaires;
- * en donnant du soutien aux chercheurs émergents;
- * en révisant les exigences concernant la production de rapports de subvention arrivée à terme qui font état des résultats et de l'impact de la recherche;
- * en offrant des programmes flexibles et un cycle de concours mieux modulé visant à :
 - permettre aux candidats de choisir, parmi les trois nouveaux programmes, l'occasion de financement qui convient le mieux à la nature et aux objectifs de leur projet de recherche;
 - mettre en place des concours généraux comportant diverses dates limites;
 - raccourcir les délais de traitement des demandes.

L'initiative de renouvellement de l'architecture des programmes suivra son cours, et de nouveaux éléments du programme Talent seront mis en œuvre en 2013.

Le CRSH continuera de consolider les changements apportés à ses programmes, à ses politiques et à ses processus et d'en assurer la pérennité. Il suivra de près les incidences associées à ces changements et apportera des ajustements au besoin.

Priorités stratégiques du CRSH pour la période 2013-2016

Par l'entremise de ses programmes Talent, Savoir et Connexion, qui lui permettent d'appuyer une recherche de calibre mondial et le développement du talent, et en favorisant la promotion de politiques et de pratiques facilitatrices dans les systèmes de recherche et d'innovation au pays, le CRSH contribue à faire du Canada un chef de file mondial de la recherche et de la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines.

Dans ce contexte, une attention particulière sera portée aux priorités et aux sous-priorités stratégiques énoncées ci-dessous au cours de la période 2013-2016.

1 | Promouvoir et appuyer l'excellence de la recherche canadienne en sciences humaines et le développement du talent.

- A. Favoriser l'accès aux compétences, aux outils et aux infrastructures nécessaires au succès de la recherche et de la formation en recherche.
- B. Adopter un processus d'évaluation du mérite rigoureux, efficace et durable, qui tient compte d'un plus large spectre de contributions à la recherche.
- C. Consolider et appuyer la création de collaborations et de liens internationaux en matière de recherche et de développement du talent.

2 | Travailler avec les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organisations afin de bâtir un environnement de recherche et de formation en sciences humaines à la mesure du 21^e siècle.

- A. Encourager la recherche et la formation en recherche de calibre mondial en mettant régulièrement à jour toutes les étapes du processus de gestion des subventions afin de s'assurer qu'il est efficace et facile à utiliser.
- B. Renforcer les politiques et d'autres modalités d'appui qui reconnaissent, préservent et valorisent un vaste éventail de résultats et l'impact issus de la recherche et de la formation.
- C. Soutenir et élargir la collaboration entre les organismes subventionnaires de la recherche au Canada en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes.

3

Mettre en valeur les connaissances et l'expertise sur la pensée et le comportement de l'être humain afin d'en maximiser les avantages pour le Canada et le reste du monde.

- A. Appuyer les activités de recherche et le développement du talent dans des domaines où d'importants défis attendent le Canada dans les années à venir.
- B. Promouvoir la valeur des partenariats plurisectoriels dans le cadre des programmes Talent, Savoir et Connexion.
- C. Améliorer et valoriser la contribution des sciences humaines à une culture d'innovation vigoureuse dans les secteurs public, privé et sans but lucratif au Canada.

L'excellence de la recherche canadienne en sciences humaines dans un contexte mondial

Au cours de ses 35 années d'existence, le CRSH s'est employé à renforcer la capacité du Canada à mener une recherche axée sur l'excellence en finançant les meilleurs chercheurs et stagiaires de recherche. En raison du caractère évolutif de « l'excellence », il faut, pour l'atteindre, en faire un engagement durable et une priorité.

L'excellence dont fait preuve le Canada en matière de recherche a récemment fait l'objet d'une évaluation du Conseil des académies canadiennes. Dans son rapport *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012*, le Conseil des académies canadiennes mentionne que le Canada se classe au quatrième rang quant à la « force » de sa recherche et qu'il enregistre, considérant sa taille, une performance impressionnante quant aux articles de recherche les plus fréquemment cités dans le monde. Dans ce même rapport, on reconnaît que les sciences humaines contribuent de façon significative à l'atteinte de ce succès, entre autres grâce à des domaines dans lesquels le Canada excelle : étude de l'histoire et lettres classiques, arts visuels et arts de la scène, administration et gestion ainsi que criminologie.

Le CRSH reconnaît que les compétences nécessaires à la recherche axée sur l'excellence sont à la fois d'ordre intellectuel (p. ex. rigueur, objectivité, analyse, synthèse et créativité) et d'ordre professionnel (p. ex. leadership, communication, collaboration pluridisciplinaire, création de partenariats communautaires, établissement de réseaux et gestion de grandes équipes de recherche). Il constate également que l'impact de la recherche, particulièrement à l'ère numérique, est de plus en plus reconnu à l'extérieur du milieu universitaire et que le spectre de contributions à la recherche s'élargit de plus en plus.

Le CRSH doit continuer d'être avant-gardiste dans sa manière de reconnaître l'excellence en recherche de façon inclusive, notamment en travaillant en étroite collaboration avec la communauté des chercheurs au Canada afin de mettre à jour les politiques et les pratiques favorisant l'excellence en recherche. À titre de principal organisme de financement de la recherche en sciences humaines au Canada, il doit également s'assurer que ses critères

d'évaluation et son processus d'évaluation du mérite reflètent la nature évolutive de l'excellence en recherche. Finalement, parce que l'excellence en recherche est définie dans un contexte mondial, la recherche canadienne en sciences humaines doit être de plus en plus connectée aux réseaux de recherche mondiaux et contribuer aux programmes de recherche mondiaux.

Priorité stratégique du CRSH pour la période 2013-2016

1 Promouvoir et appuyer l'excellence de la recherche canadienne en sciences humaines et le développement du talent.

Sous-priorités

A. Favoriser l'accès aux compétences, aux outils et aux infrastructures nécessaires au succès de la recherche et de la formation en recherche.

Afin de soutenir l'excellence de la recherche canadienne dans un contexte mondial collaboratif et concurrentiel en constante évolution, le CRSH travaillera de pair avec les établissements d'enseignement postsecondaire afin de créer des occasions et des incitatifs qui permettront aux chercheurs et aux stagiaires de recherche de partager, de promouvoir et de faire progresser leurs compétences professionnelles, notamment en ce qui concerne la gestion de grandes équipes de recherche, la création de partenariats plurisectoriels, pluridisciplinaires ou pluriinstitutionnels et la mise en valeur d'une mobilisation des connaissances efficace.

Reconnaissant d'emblée qu'une recherche axée sur l'excellence favorise la mise au point et l'utilisation d'outils et d'infrastructures de recherche de pointe, le CRSH travaillera également avec les établissements d'enseignement postsecondaire afin d'améliorer le soutien nécessaire à la conception et à la mise en application de nouveaux outils de recherche et d'infrastructures en sciences humaines.

B. Adopter un processus d'évaluation du mérite rigoureux, efficace et durable, qui tient compte d'un plus large spectre de contributions à la recherche.

La capacité du CRSH d'appuyer l'excellence repose sur ses pratiques d'évaluation du mérite, qui, après examen par un groupe d'experts internationaux, ont été jugées conformes aux normes internationales les plus élevées. Dans le cadre de son initiative de renouvellement de l'architecture des programmes, le CRSH a revu et amélioré ses pratiques d'évaluation du mérite afin de rendre son modèle encore plus inclusif en y ajoutant le point de vue d'experts de tous les domaines de recherche et en élargissant le spectre de contributions à la recherche. Ce modèle, qui rend compte d'un changement de culture au sein de la communauté des chercheurs et parmi les partenaires de recherche, se renforcera avec le temps et des efforts soutenus à l'interne comme à l'externe.

À mesure que les activités de recherche s'intensifient, le processus d'évaluation du mérite se complexifie. Les organismes subventionnaires doivent composer avec une charge administrative qui s'alourdit tandis que les chercheurs et leurs partenaires

doivent composer avec une tâche d'évaluation de plus en plus imposante. Le CRSH peut alléger ce fardeau, entre autres en utilisant la technologie comme levier et en normalisant les pratiques organisationnelles de façon à améliorer l'efficacité du processus d'évaluation du mérite et à le rendre plus gratifiant aux yeux des évaluateurs.

C. Consolider et appuyer la création de collaborations et de liens internationaux en matière de recherche et de développement du talent.

Grâce à l'excellence de la recherche qui se fait au pays, les chercheurs canadiens peuvent participer à des initiatives de recherche mondiales ou en assurer la direction, faisant des collaborations et des liens en recherche internationale à la fois une cause et une conséquence de l'excellence en recherche. Les avantages que tire le Canada des collaborations en recherche internationale vont au delà de la recherche en soi. De fait, les liens ainsi établis peuvent faciliter l'accès à de nouvelles idées ainsi qu'à de nouveaux talents et marchés qui, autrement, seraient difficiles à rejoindre. Qui plus est, l'existence d'un marché mondial des idées s'avère essentielle si l'on veut se pencher sur les défis complexes et corrélatifs de notre époque et développer le potentiel même de la recherche en suivant ce qui se passe du côté des méthodologies émergentes telles que la recherche numérique. Conjuguée à une collaboration accrue entre les plus grands talents du monde, l'élaboration d'approches communes ou complémentaires visant des problèmes corrélatifs contribuera à bâtir des collectivités, des régions et des nations plus fortes, plus avisées et plus résilientes.

Par conséquent, le CRSH, de concert avec les organismes de financement de la recherche du monde entier, doit continuer de lever les obstacles et de faciliter l'accès aux collaborations de recherche et aux expériences de formation en recherche sur la scène internationale pour les chercheurs et les stagiaires de recherche en sciences humaines.

Bâtir un environnement de recherche et de formation en recherche à la mesure du 21^e siècle



L'excellence en matière de recherche et de formation en recherche n'est pas le fruit du hasard. Il lui faut, pour germer, un environnement facilitateur et fertile dont font partie les établissements (en particulier les établissements d'enseignement postsecondaire) et un certain nombre d'autres structures, politiques et mesures d'appui. Le CRSH, à l'instar d'autres organismes de financement de la recherche provinciaux et fédéraux, joue un rôle important en ce qui a trait à l'environnement de recherche et de formation en recherche au Canada. Il exerce ce rôle par l'intermédiaire du Programme des coûts indirects, qu'il administre au nom des trois organismes subventionnaires fédéraux, et surtout par l'intermédiaire de l'ensemble de ses programmes, de ses politiques et de ses processus.

Au fur et à mesure qu'évolue la nature même de la recherche et de l'érudition et que les établissements d'enseignement postsecondaire se transforment, les politiques et les processus

qui concernent l'environnement de recherche et de formation en recherche au Canada doivent changer aussi. Le CRSH, de concert avec les établissements d'enseignement postsecondaire du pays, doit s'adapter afin de s'assurer que le Canada continue d'offrir un environnement facilitateur permettant aux chercheurs d'accomplir un excellent travail et aux nouveaux talents d'acquérir des compétences de pointe en recherche.

Priorité stratégique du CRSH pour la période 2013-2016

2 Travailler avec les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organismes afin de bâtir un environnement de recherche et de formation en sciences humaines à la mesure du 21^e siècle.

Sous-priorités

A. Encourager la recherche et la formation en recherche de calibre mondial en mettant régulièrement à jour toutes les étapes du processus de gestion des subventions afin de s'assurer qu'il est efficace et facile à utiliser.

Au cours des dernières décennies, les chercheurs et les administrateurs ont consacré de plus en plus de temps et d'efforts à préparer des demandes de financement, à fournir des évaluations, à participer à des comités de sélection et à rendre compte de l'utilisation des fonds leur étant accordés ainsi que des résultats et de l'impact de leur recherche. Reconnaissant le fait que les efforts devraient d'abord et avant tout être consacrés à la recherche, à la formation en recherche et à la mobilisation des connaissances, le CRSH s'engage à améliorer et à rationaliser ses processus administratifs.

Le CRSH entend promouvoir une plus grande harmonisation et uniformisation des processus de présentation, d'évaluation et de gestion des demandes de subvention et de bourse ainsi que des processus d'administration du financement et de supervision des résultats. Il s'assurera également que les technologies nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont en place.

B. Renforcer les politiques et d'autres modalités d'appui qui reconnaissent, préservent et valorisent un vaste éventail de résultats et l'impact issus de la recherche et de la formation.

Saisir et maximiser les résultats et l'impact de la recherche, en particulier celle ayant fait l'objet d'un financement public, s'avère de plus en plus important. D'une part, les Canadiens veulent en apprendre davantage au sujet des nouvelles idées issues de la recherche; d'autre part, les chercheurs et leurs partenaires souhaitent partager davantage les résultats de leurs travaux entre eux et bâtir sur ces fondations. De nouveaux outils et technologies numériques ont généré de nouvelles formes de résultats de recherche. Ces mêmes outils et technologies ont aussi accru les attentes sur le plan de l'accessibilité des résultats et stimulé l'imagination, créant ainsi de nouvelles occasions de recherche et de nouvelles applications pour les données de recherche.

Le fait d'augmenter l'accessibilité des résultats peut accroître l'impact d'un projet de recherche, principe de base de l'édition savante, mais on peut pousser encore plus loin ce principe en offrant un accès libre et plus rapide aux données et aux publications.

Le CRSH travaillera avec les chercheurs et les établissements d'enseignement postsecondaire afin qu'ils puissent mettre encore plus en valeur la contribution de la recherche. Le CRSH examinera aussi le système de recherche canadien afin de voir de quelle manière il pourrait offrir un soutien plus efficace et mieux intégré sur le plan de la gestion des données et des publications de recherche générées par les chercheurs.

C. Soutenir et élargir la collaboration entre les organismes subventionnaires de la recherche au Canada en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes.

Les mandats complémentaires des principaux organismes subventionnaires fédéraux (le CRSH, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie ainsi que les Instituts de recherche en santé du Canada) et le rôle particulier que joue la Fondation canadienne pour l'innovation constituent des éléments importants du contexte de financement de la recherche et de la formation en recherche de niveau postsecondaire au Canada.

Le CRSH continuera de travailler de concert avec les autres organismes fédéraux de financement de la recherche afin d'atteindre une meilleure efficacité au profit des établissements d'enseignement postsecondaire, des étudiants, des chercheurs et de leurs partenaires. Par ailleurs, reconnaissant que c'est parfois au croisement de divers champs de recherche qu'on découvre des approches prometteuses pour aborder les défis de la société, le CRSH travaillera aussi avec eux afin de s'assurer que les chercheurs canadiens auront accès à des fonds leur permettant de mettre en œuvre des initiatives qui chevauchent les mandats respectifs des organismes fédéraux de financement de la recherche.

Maximiser les avantages de la recherche en sciences humaines

Les avantages que procure la recherche en sciences humaines sont perceptibles dans toutes les sphères de la société canadienne, depuis les lois et les politiques que mettent en place nos gouvernements jusqu'aux programmes d'enseignement des écoles primaires. Bien qu'il soit évident que le financement accordé par le CRSH contribue sous plusieurs aspects à la vie des collectivités de tout le Canada et du reste du monde, il est nécessaire de gérer avec diligence l'expertise et les connaissances canadiennes en sciences humaines afin que les avantages qu'elles présentent s'avèrent durables et tangibles pour l'ensemble des Canadiens.

Le CRSH, en partenariat avec la communauté des chercheurs, doit veiller à ce que les avantages de la recherche et du développement du talent parviennent à maturité. Pour ce faire, il doit s'assurer que le milieu de la recherche en sciences humaines saisit les occasions qui se présentent afin qu'il puisse contribuer au débat national, faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain ainsi qu'enrichir le capital intellectuel, économique, social et culturel, non seulement au profit du Canada, mais du monde entier.

Priorité stratégique du CRSH pour la période 2013-2016

3

Mettre en valeur les connaissances et l'expertise sur la pensée et le comportement de l'être humain afin d'en maximiser les avantages pour le Canada et le reste du monde.

Sous-priorités

A. Appuyer des activités de recherche et le développement du talent dans des domaines où d'importants défis attendent le Canada dans les années à venir.

Le CRSH a lancé un rigoureux processus de réflexion afin de cerner les défis que le Canada sera appelé à relever au cours des 5, 10 ou 20 prochaines années – et auquel les chercheurs en sciences humaines pourraient contribuer en partageant leurs connaissances, leur talent et leur expertise. Étant donné la complexité probable de ces défis, il faudra, pour bon nombre d'entre eux, générer de nouvelles idées et innover en faisant appel à des approches plurisectorielles et pluridisciplinaires. À cet égard, la recherche portant sur l'être humain d'hier et d'aujourd'hui posera les bases d'une fondation solide grâce à laquelle le Canada sera en mesure de s'adapter et de relever les défis de demain.

Le CRSH révélera, en 2013, quels sont ces défis de demain et il prendra les dispositions nécessaires pour promouvoir la recherche, le développement du talent et la mobilisation des connaissances dans les domaines qui y sont liés de manière à compléter l'appui accordé dans tous les domaines de recherche. Les objectifs du CRSH visent à assurer au Canada une capacité de recherche reconnue et réactive ainsi qu'une contribution sous forme de nouvelles connaissances dans les domaines prioritaires déterminés, et ce, au profit du Canada et du reste du monde.

B. Promouvoir la valeur des partenariats plurisectoriels dans le cadre des programmes Talent, Savoir et Connexion.

Avec le lancement des nouvelles occasions de financement favorisant la création de partenariats, le CRSH a renforcé son engagement en ce qui a trait au potentiel de tous les types de partenariats – plurisectoriels, pluridisciplinaires et pluriinstitutionnels – qui conféreront des avantages intellectuels, culturels, sociaux et économiques au Canada et au reste du monde.

Pour la période 2013-2016, le CRSH a déterminé qu'il y a lieu, en ce qui concerne les partenariats plurisectoriels, d'améliorer la participation, l'élaboration et le partage des pratiques exemplaires ainsi que la diffusion des résultats et de l'impact de la recherche. Dans le cadre de ces partenariats, les utilisateurs de la recherche participent à la conception et à la mise en œuvre des projets de recherche, ce qui augmente par le fait même le potentiel de contribution directe à l'innovation dans les secteurs public, privé et sans but lucratif.

C. Améliorer et valoriser la contribution des sciences humaines à une culture d'innovation vigoureuse dans les secteurs public, privé et sans but lucratif au Canada.

Les investissements du Canada en recherche mènent à de nouvelles connaissances qui confèrent une valeur ajoutée aux entreprises, aux gouvernements, aux collectivités et aux individus. Il est nécessaire de soutenir l'innovation – qu'il s'agisse de produits, de procédés, de structure organisationnelle ou de marketing – dans les secteurs public, privé et sans but lucratif afin d'appuyer la création d'emplois, d'augmenter la productivité et de contribuer à l'édification de collectivités robustes, prospères, justes et résilientes.

« L'innovation sociale », qui met l'accent sur de nouvelles façons d'encourager la participation des citoyens, d'offrir des services publics, de se pencher sur les besoins sociaux et de renforcer la société civile, est une dimension de l'innovation où les sciences humaines jouent un rôle prépondérant depuis les années 1980. De nos jours, un nouveau modèle d'innovation intégrée a fait son apparition, modèle grâce auquel on reconnaît de plus en plus la compréhension de l'être humain – comment il se comporte, prend ses décisions et définit ses valeurs ainsi que ses préférences sociales – comme un facteur essentiel au succès de l'innovation quelle qu'elle soit. En outre, des chefs de file des secteurs public, privé et sans but lucratif cherchent de plus en plus à mettre en place des cultures d'innovation axées sur la créativité et la participation au sein de leur établissement et de leur collectivité. C'est pour ces raisons que les investissements du CRSH sont, en ce 21^e siècle, au cœur de l'innovation.

Alors que la capacité d'innover est toujours une composante essentielle d'une économie résiliente et d'une société axée sur la résolution de problèmes, le CRSH continuera de promouvoir le modèle d'innovation intégrée et la contribution des sciences humaines à des cultures d'innovation qui confèrent une nouvelle valeur à tous les secteurs.

Imaginer l'avenir du Canada

La prospérité du Canada au 21^e siècle sera tributaire de sa capacité à faire face aux enjeux qui l'attendent, et la recherche peut l'aider à s'y préparer. Nous devons, collectivement, prendre les devants et susciter une réflexion quant à ses possibilités d'avenir afin d'être en mesure d'anticiper les besoins émergents sur le plan social ainsi qu'en matière de connaissances et de prendre des décisions éclairées.

En 2011, le CRSH a amorcé un processus lui permettant de cerner les défis que le Canada sera appelé à relever au cours des 5, 10 ou 20 prochaines années dans un contexte mondialisé en constante évolution, défis auxquels les chercheurs en sciences humaines pourraient contribuer en partageant leurs connaissances, leur talent et leur expertise.

Grâce à une approche systématique et à une série d'activités structurées entreprises au cours des deux dernières années, le CRSH a incité des chercheurs ainsi que des représentants des secteurs public, privé et sans but lucratif à participer à cette réflexion exploratoire.

Le CRSH révélera quels sont ces défis de demain au cours de l'été 2013. Il les intégrera, le cas échéant, dans ses programmes Talent, Savoir et Connexion afin de stimuler la recherche et les activités connexes qui y sont liées. Ces défis, qui pourraient aussi avoir un impact sur les activités organisationnelles du CRSH, seront revus de façon périodique.

Objectifs durables du CRSH

Qualité

Accroître la qualité de la recherche et de la formation en recherche dans le domaine des sciences humaines ainsi que l'appui qui leur est accordé.



Connexion

Favoriser la connexion, au Canada et dans le reste du monde, entre les disciplines (y compris celles des sciences naturelles, du génie et des sciences de la santé) ainsi qu'entre les chercheurs et le grand public.



Impact

Augmenter l'impact de la recherche et de la formation en recherche au profit de la société.